

FABRICANT FRANÇAIS DE

PARQUETS D'EXCEPTION

DEPUIS 1875

Collection 2018 Tarifs publics €HT/m²















Dans notre atelier basé à Saint Amand en Puisaye (58), 32 salariés fabriquent et façonnent des parquets NF d'excellence à partir de bois Français 100% PEFC et cela depuis 1875.

La matière première utilisée provient du travail des 42 salariés de notre scierie implantée dans la Nièvre, au coeur de la plus grande ressource forestière de chêne de France.









Le label PEFC : garantit que nous utilisons des bois issus de forêts durablement gérées.

Le label PARQUET DE FRANCE : garantit que nos parquets sont usinés en France

La certification NF : garantit la rigueur et la qualité de nos usinages : (caractéristiques dimensionnelles, humidité du bois, classement d'aspect esthétique, pour les choix PR / PU / NA / CAMP / CHALET, ainsi que les finitions vernies)

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.







Sommaire

- 2 Présentation de la Parqueterie Beau Soleil
- 3 Sommaire
- 4 Caractéristiques des choix de bois
- 6 Nuancier de la collection des parquets vernis
- 7 Protocole d'entretien d'un sol verni
- 8 Tarifs parquets vernis
- 10 Nuancier de la collection des parquets huilés
- 11 Protocole d'entretien d'un sol huilé
- 12 Mise en situation
- 14 Tarifs parquets huilés
- 16 La ligne inspiration
- 18 Mise en situation
- 20 Descriptifs techniques
- 21 Les accessoires
- 22 Frais de transport
- 23 Conditions Générales de Vente

Descriptifs des choix

Référentiel NF complet disponible sur www.nf-parquets.fr



Choix: PR - NF FCBA

Aspect: Homogène, clair Aubier sain: Non permis Trace de cœur: Non permise Caractéristique principale: Aspect clair sans nœuds



Choix: RU - NF FCBA

Aspect : Homogène, clair **Aubier sain :** Non permis

Nœuds: Nœuds sains non mastiqués,

diamètre moyen 10 mm **Trace de cœur :** Non permise

Caractéristique principale : Aspect clair

avec petits noeuds



Choix: NA - NF FCBA

Aspect : Hétérogène avec variation de cou-

leur

Aubier sain : Permis sans limitation **Nœuds :** Nœuds sains non mastiqués,

diamètre moyen 10 mm **Trace de cœur :** Non permise **Caractéristique principale :** Aspect

hétérogène avec aubier

Descriptifs des choix



Choix: CAMP - NF FCBA

Aspect: Rustique

Variation de couleur : Admise Aubier sain : Non permis

Nœuds : Nœuds sains mastiqués, diamètre

moyen 30 mm

Trace de cœur : Non permise

Caractéristique principale : Aspect planché

très épuré



Choix: CHALET - NF FCBA

Aspect: Plancher

Variation de couleur : Admise

Aubier sain: Permis

Nœuds : Nœuds sains mastiqués, diamètre

moyen 50 mm

Trace de cœur : Admise

Caractéristique principale : Véritable aspect plancher avec toutes les singularités

du bois



Choix: WESTERN

Aspect : Plancher usé/brossé fort pour

donner du relief

Variation de couleur : Admise Aubier sain : Non permis

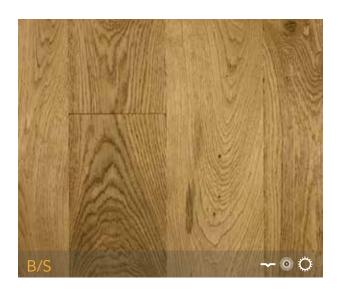
Nœuds: Nœuds sains non mastiqués,

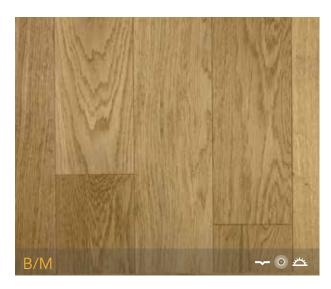
diamètre moyen 50 mm **Trace de cœur :** Recherchée

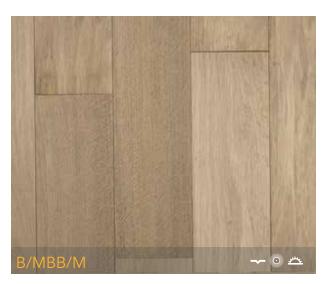
Caractéristique principale : Plancher à la Française (3 largeurs mélangées) à l'aspect

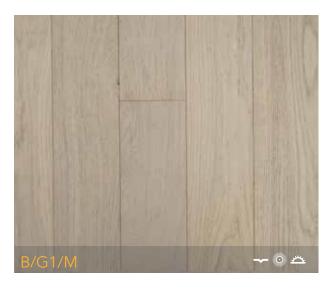
structuré grâce à un fort brossage

Collection Parquets Vernis

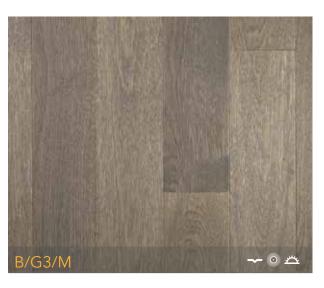






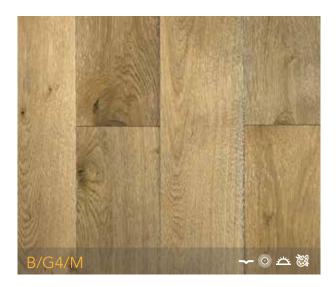


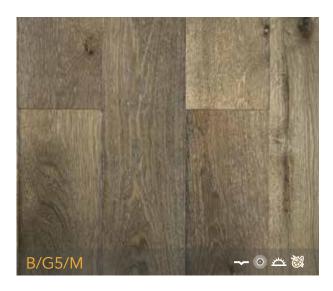


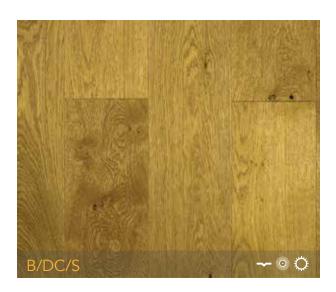


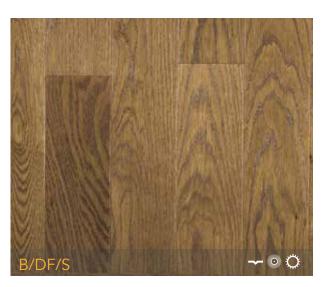
G00 G02 Brossé Brossé fort Vieilli Erodé Satiné Mat Nuancé

Collection Parquets Vernis









Instructions pour l'utilisation et l'application dans les étapes de l'entretien :

lettoyage courant



Ajouter le cPréalableme

Nettoyage manuel avec le nettoyant pour parquets vernis :

- Ajouter le concentré de nettoyage à votre eau tiède pour lessiver les sols.
- Préalablement la zone doit être aspirée
- Appliquer ce mélange à l'aide une serpillère en coton exempte de peluche. N'utiliser qu'une serpillère humide et pas mouillée.
- Une fois sèche, la surface peut être utilisée tout de suite.
- Si la zone est très encrassée, il est conseillé d'utiliser 2 seaux (un seau propre avec le savon, l'autre pour rincer et nettoyer la serpillière), l'opération devra être réalisée plusieurs fois, jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

Si besoin, application d'un rénovateur mat ou satiné :

- Après avoir aspiré, nettoyé avec le savon puis laissé sécher
- Appliquer ensuite le métallisant non diluée sur la surface avec un balai microfibre
- Après un temps de séchage d'environ 2 heures, la surface peut être à nouveau utilisée

Entretien ponctuel



Tarifs des parquets vernis

-		de 25m² de < 25 m² : ajouter une majoration forfaitaire de 350 €				Anglaise, à coupe perdue					
commar	nde <	25 m²	: ajouter une majoration forfaitaire de	350€	PR	RU	NA	CAMP	CHAL		
			BRUT	G00 - G02	72,7	56,6	49,3				
			VM, VS	G02	91,2	75,1	67,8				
	23		BM, BS	G02	95,2	79,1	71,8				
	-		BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	101,2	85,1	77,8				
			BG4M, BG5M	G02	111,7	95,6	88,3				
Massif	H	70									
			BRUT VM, VS	G00 - G02 G02	67,7	51,2	41,8				
	14		BM, BS	G02	86,2 90,2	69,7 73,7	60,3 64,3				
	14		BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	96,2	79,7	70,3				
			BG4M, BG5M	G02	106,7	90,2	80,8				
			BRUT	G00 - G02	90,7	73,9	60,3	59,6	46,		
			VM, VS	G02	109,2	92,4	78,8	78,1	64,		
	23		BM, BS	G02	113,2	96,4	82,8	82,1	68,		
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	119,2	102,4	88,8	88,1	74,		
Massif		90	BG4M, BG5M	G02	129,7	112,9	99,3	98,6	85,		
*105511		50	BRUT	G00 - G02	85,2	66,8	49,1	57,1			
			VM, VS	G02	103,7	85,3	67,6	75,6			
	14		BM, BS	G02	107,7	89,3	71,6	79,6			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	113,7	95,3	77,6	85,6			
			BG4M, BG5M	G02	124,2	105,8	88,1	96,1			
			BRUT	G00 - G02	111 0	92 h		62.1	50,		
			VM, VS	GO2	111,8 130,3	83,4 101,9		62,1 80,6	69		
	23		BM, BS	G02	130,3	101,9		84,6	73,		
	23		BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	140,3	111,9		90,6	79,		
			BG4M, BG5M	G02	150,8	122,4		101,1	89,		
√assif									09		
			BRUT	G00 - G02	99,6*	75,1*		62,1*			
	l		VM, VS	G02	118,1*	93,6*		80,6*			
	14		BM, BS	G02	122,1*	97,6*		84,6*			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	128,1*	103,6*		90,6*			
		140	BG4M, BG5M	G02	138,6*	114,1*		101,1*			
		2 70	BRUT	G00 - G02	101,7	80,1		67,5			
			VM, VS	G02	120,2	98,6		86			
	16		BM, BS	G02	124,2	102,6		90			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	130,2	108,6		96			
ontre-			BG4M, BG5M	G02	140,7	119,1		106,5			
collé			BRUT	G00 - G02	114,9	90,5		75,9			
				VM, VS	G02	133,4	109		94,4		
	22		BM, BS	G02	137,4	113		98,4			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	143,4	119		104,4			
			BG4M, BG5M	G02	153,9	129,5		114,9			
			BRUT	G00 - G02	127,7	98,6		69,2	55		
			VM, VS	G02	146,2	117,1		87,7	74		
Massif	23		BM, BS	G02	150,2	121,1		91,7	78		
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	156,2	127,1		97,7	84		
			BG4M, BG5M	G02	166,7	137,6		108,2	94		
			BRUT	G00 - G02	105,2	83,4		69,7			
			VM, VS	G02	123,7	101,9		88,2			
	16	180	BM, BS	G02	127,7	105,9		92,2			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	133,7	111,9		98,2			
ontre-			BG4M, BG5M	G02	144,2	122,4		108,7			
collé			BRUT	G00 - G02	118,7	93,9		78,7			
			VM, VS	G02	137,2	112,4		97,2			
	22		BM, BS	G02	141,2	116,4		101,2			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	147,2	122,4		107,2			
			BG4M, BG5M	G02	157,7	132,9		117,7			
			BRUT	G00 - G02	123,3	97,9		81,7			
			VM, VS	G02	141,8	116,4		100,2			
	16		BM, BS	G02	145,8	120,4		104,2			
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	151,8	126,4		110,2			
ontre-		220	BG4M, BG5M	G02	162,3	136,9		120,7			
collé		220	BRUT	G00 - G02	146,6	116,4		97,1			
			VM, VS	G02	165,1	134,9		115,6			
							1				
	22		BM, BS	G02	169,1	138,9		119,6			
	22		BM, BS BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02 G02	169,1 175,1	138,9 144,9		119,6 125,6			
	22										

Tarifs des parquets vernis

Pour + de 25m²

si commande < 25 m² : ajouter une majoration forfaitaire de 350 €

Point de Hongrie								
PR	RU	NA						

Bât	on Ron	npu
PR	RU	NA

			BRUT	G00 - G02	105,4	82,1	71,5
			VM, VS	G02	123,9	100,6	90
	23		BM, BS	G02	127,9	104,6	94
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	133,9	110,6	100
			BG4M, BG5M	G02	144,4	121,1	110,5
Massif		70 4	BRUT	G00 - G02	98,2	74,2	60,6
			VM, VS	G02	116,7	92,7	79,1
	14		BM, BS	G02	120,7	96,7	83,1
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	126,7	102,7	89,1
			BG4M, BG5M	G02	137,2	113,2	99,6

56,7
75,2**
79,2**
85,2**
95,7**
48,1
66,6**
70,6**
76,6**
87,1**

			BRUT	G00 - G02	131,5	107,2	87,4
			VM, VS	G02	150	125,7	105,9
	23		BM, BS	G02	154	129,7	109,9
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	160	135,7	115,9
			BG4M, BG5M GO2		170,5	146,2	126,4
Massif			BRUT	G00 - G02	127.8	100.2	73,7
			VM, VS	G02	118,7	146,3	92,2
	14	90	BM, BS	G02	150,3	150,3	96,2
			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	156,3	156,3	102,2
			BG4M, BG5M	G02	166,8	166,8	112,7
			BRUT	G00 - G02	145,2	114,4	
Contro			VM, VS	G02	163,7	132,9	
Contre-	16		BM, BS	G02	167,7	136,9	
collé			BMBBM, BDCS, BDFS, BG1M, BG2M, BG3M	G02	173,7	142,9	
			BG4M, BG5M	G02	184,2	153,4	

108,8	88,7	72,4
127,3**	107,2**	90,9**
131,3**	111,2**	94,9**
137,3**	117,2**	100,9**
147,8**	127,7**	111,4**
102,2	80,2	58,9
120,7**	98,7**	77,4**
124,7**	102,7**	81,4**
130,7**	108,7**	87,4**
141,2**	119,2**	97,9**
126,1	99.3	
144,6**	117,8**	
148,6**	121,8**	
154,6**	127,8**	
165,1**	138,3**	

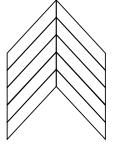
Point de Hongrie:

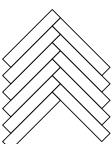
En 70 mm de large – 500 mm pte à pte – entraxe 330 mm – angle 50° – Sans Plan En 90 mm de large – 600 mm pte à pte – entraxe 400 mm – angle 50° – Sans Plan

Bâton Rompu:

En 70 mm de large - 400 mm de long - Sans Plan En 90 mm de large - 500 mm de long - Sans Plan

Sur mesure: nous consulter





Prix publics en €HT/m² - Départ usine pour +25m². Si commande < 25m², ajouter une majoration forfaitaire de 350 €..

Fabrication « sur mesure » à la commande avec délai :

Par mesure de sécurité, il peut y avoir jusqu'à +5% de quantité sur la commande par rapport à la demande initiale.

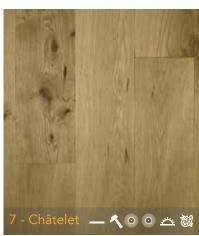
	Délai théorique d'expédition
Produit disponible sur stock	48 heures
Matière disponible sur stock + délai pour la finition	4 semaines
Matière fabriquée à la commande	4 semaines
Matière fabriquée à la commande + délai pour la finition	6 semaines

*	En 130 mm et non 140 mm
**	GO4 impératif et non GO2



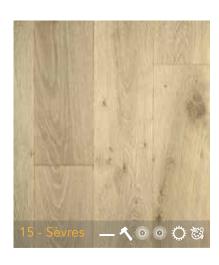






















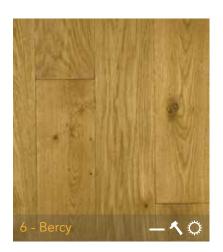




















Instructions pour l'utilisation et l'application dans les étapes de l'entretien :

Nettoyage manuel avec le savon :

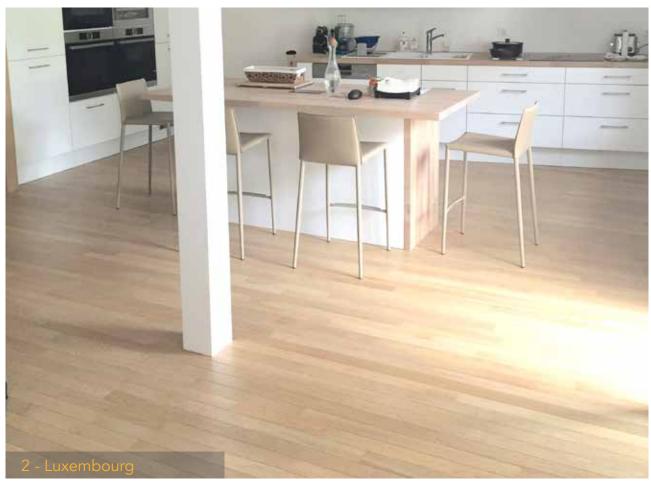
- Ajouter le concentré de nettoyage à votre eau tiède pour lessiver les sols.
- Préalablement la zone doit être aspirée
- Appliquer ce mélange à l'aide une serpillère en coton exempte de peluche. N'utilisez qu'une serpillère humide et pas mouillée.
- Une fois sèche, la surface peut être utilisée tout de suite.
- Si la zone est très encrassée, il est conseillé d'utiliser 2 seaux (un seau propre avec le savon, l'autre pour rincer et nettoyer la serpillière), l'opération devra être réalisée plusieurs fois, jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

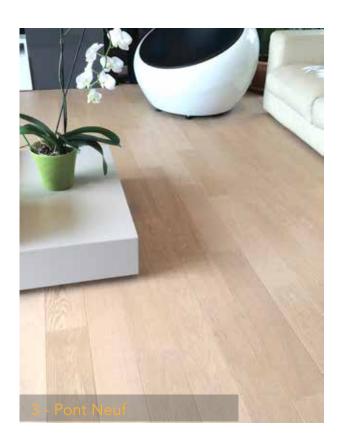
Entretien avec l'huile :

- Après avoir aspiré, nettoyé avec le savon puis laissé sécher
- Appliquer ensuite l'Huile d'entretien non diluée sur la surface avec un balai microfibre
- Après un temps de séchage d'environ 4/6 heures, la surface peut être à nouveau utilisée

Finitions	Après pose	Nettoyage courant	Entretien ponctuel		
Huilé (1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 25)	Huile d'entretien traditionnelle	Savon naturel	Huile d'entretien traditionnelle		
Huilé (2, 5, 19, 21, 22, 23, 24)	Huile d'entretien universelle	Savon naturel	Huile d'entretien universelle		











Tarifs des parquets huilés

+ ruc					Anglaise, à coupe perdue						
commar	nde <	25 m ²	: ajouter une majoration forfai	taire de 350 €	PR	RU	NA	CAMP	CHALE		
			BRUT	G00 - G02	72,7	56,6	49,3				
			1	GO2	91,2	75,1	67,8				
	23		2,3,4	G02 G00 - G02	95,2	79,1	71,8				
	23		6, 9, 11, 19(GO2) 5	G00 - G02	101,2 104,7	85,1 88,6	77,8 81,3				
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	117,7	101,6	94,3				
		70	12	G00	126,7	110,6	103,3				
Massif		70	BRUT	G00 - G02	67,7	51,2	41,8				
			1	GO2	86,2	69,7	60,3				
	14		2, 3, 4 6, 9, 11, 19(GO2)	G02 G00- G02	90,2 96,2	73,7 79,7	64,3 70,3				
	14		5 (G00), 19 (G02)	G00	99,7	83,2	73,8				
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	112,7	96,2	86,8				
			12	G00	121,7	105,2	95,8				
			BRUT	G00 - G02	90,7	73,9	60,3	59,6	46,3		
			1	G02	109,2	92,4	78,8	78,1	64,8		
			2, 3, 4	G02	113,2	96,4	82,8	82,1	68,8		
	23		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	119,2	102,4	88,8	88,1	74,8		
			5 7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00 G00	122,7 135,7	105,9 118,9	92,3 105,3	91,6 104,6	78,: 91,:		
			12	G00	144,7	127,9	114,3	113,6	100,		
Massif		90	BRUT	G00 - G02	85,2	66,8	49,1	57,1			
			1	G02	103,7	85,3	67,6	75,6			
			2, 3, 4	G02	107,7	89,3	71,6	79,6			
	14		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	113,7	95,3	77,6	85,6			
			7 10 12 15 16 17 10	G00	117,2	98,8	81,1 94,1	89,1 102,1			
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00 G00	130,2 139,2	111,8 120,8	103,1	111,1			
							200/2		F0.		
			BRUT 1	G00 - G02 G02	111,8 130,3	83,4 101,9		62,1 80,6	50, 69,		
			2, 3, 4	G02	134,3	105,9		84,6	73,		
	23		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	140,3	111,9		90,6	79,		
			5	G00	143,8	115,4		94,1	82,		
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	156,8	128,4		107,1	95,		
Massif			12	G00	165,8	137,4		116,1	104,		
			BRUT 1	G00 - G02 G02	99,6* 118,1*	75,1* 93,6*		62,1* 80,6*			
			2, 3, 4	G02	122,1*	97,6*		84,6*			
	14		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	128,1*	103,6*		90,6*			
			5	G00	131,6*	107,1*		94,1*			
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00 G00	144,6* 153,6*	120,1* 129,1*		107,1* 116,1*			
		140									
			BRUT 1	G00 - G02 G02	101,7 120,2	80,1 98,6		67,5 86			
			2, 3, 4	G02	124,2	102,6		90			
	16		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	130,2	108,6		96			
			5	G00	133,7	112,1		99,5			
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	146,7	125,1		112,5			
Contre-			12	G00	155,7	134,1		121,5			
collé			BRUT 1	G00 - G02 G02	114,9 133,4	90,5 109		75,9 94,4			
			2, 3, 4	G02	133,4	113		94,4			
	22		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	143,4	119		104,4			
			5	G00	146,9	122,5		107,9			
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00 G00	159,9	135,5		120,9			
					168,9	144,5		129,9			
			BRUT	G00 - G02	127,7	98,6		69,2	55,		
			2, 3, 4	G02 G02	146,2 150,2	117,1 121,1		87,7 91,7	74, 78,		
Massif	23		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	156,2	121,1		91,7	84,		
			5	G00	159,7	130,6		101,2	87,		
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	172,7	143,6		114,2	100		
			12	G00	181,7	152,6		123,2	109		
			BRUT	G00 - G02	105,2	83,4		69,7			
			2, 3, 4	G02 G02	123,7 127,7	101,9 105,9		88,2 92,2			
	16	180	6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	133,7	111,9		98,2			
			5	G00	137,2	115,4		101,7			
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	150,2	128,4		114,7			
ontre-			12	G00	159,2	137,4		123,7			
collé			BRUT	G00 - G02	118,7	93,9		78,7			
			1	G02 G02	137,2 141,2	112,4		97,2			
	22		2, 3, 4 6 9 11 19(c02)			116,4 122 u		101,2			
	22		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	147,2	122,4		107,2			
	22										

Tarifs des parquets huilés

Pour +	de 2	25m²		Point de Hongrie Bâton Romp						
si commar	si commande < 25 m² : ajouter une majoration forfaitaire de 350 €						NA	PR	RU	NA NA
			BRUT	G00 - G02	105,4	82,1	71,5	83,6	65,1	56,7
			1	G02	123,9	100,6	90	102,1**	83,6**	75,2**
			2, 3, 4	G02	127,9	104,6	94	106,1**	87,6**	79,2**
	23		6, 9, 11, 19[GO2]	G00 - G02	133,9	110,6	100	112,1	93,6	85,2
	-		5	G00	137,4	114,1	103,5	115,6	97,1	88,7
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	150,4	127,1	116,5	128,6	110,1	101,7
			12	G00	159,4	136,1	125,5	137,6	119,1	110,7
Massif		70	BRUT	G00 - G02	98,2	74,2	60,6	77,9	58,9	48,1
			1	G02	116,7	92,7	79,1	96.4**	77,4**	66,6**
			2, 3, 4	G02	120,7	96,7	83,1	100.4**	81,4**	70,6**
	14		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	126,7	102,7	89,1	106,4	87,4	76,6
			5	G00	130,2	106,2	92,6	109,9	90,9	80,1
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	143,2	119,2	105,6	122,9	103,9	93,1
			12	G00	152,2	128,2	114,6	131,9	112,9	102,1
			BRUT	G00 - G02		107.2		108,8		
	23		1	GO2	131,5 150	107,2 125,7	87,4	127,3**	88,7 107,2**	72,4 90,9**
			2, 3, 4	G02	154		105,9	131,3**	111,2**	94,9**
						129,7	109,9		-	
			6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	160	135,7	115,9	137,3	117,2	100,9
			5	G00	163,5	139,2	119,4	140,8	120,7	104,4
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	176,5	152,2	132,4	153,8	133,7	117,4
Massif			12	G00	185,5	161,2	141,4	162,8	142,7	126,4
7-145511			BRUT	G00 - G02	127,8	100,2	73,7	102,2	80,2	58,9
			1	G02	118,7	146,3	92,2	120,7**	98,7**	77,4**
			2, 3, 4	G02	122,7	150,3	96,2	124,7**	102,7**	81,4**
	14	90	6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	128,7	156,3	102,2	130,7	108,7	87,4
			5	G00	132,2	159,8	105,7	134,2	112,2	90,9
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	145,2	172,8	118,7	147,2	125,2	103,9
			12	G00	154,2	181,8	127,7	156,2	134,2	112,9
			BRUT	G00 - G02	145,2	114,4		126,1	99,3	
			1	G02	163,7	132,9		144,6**	117,8**	
C t			2, 3, 4	G02	167,7	136,9		148,6**	121,8**	
Contre-	16		6, 9, 11, 19[GO2]	G00 - G02	173,7	142,9		154,6	127,8	
collé			5	G00	177,2	146,4		158,1	131,3	
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	190,2	159,4		171,1	144,3	
			12	G00	199,2	168,4		180,1	153,3	

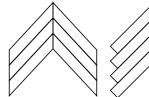
Point de Hongrie:

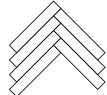
En 70 mm de large - 500 mm pte à pte - entraxe 330 mm - angle 50° - Sans Plan En 90 mm de large - 600 mm pte à pte - entraxe 400 mm - angle 50° - Sans Plan

Bâton Rompu:

En 70 mm de large - 400 mm de long - Sans Plan En 90 mm de large - 500 mm de long - Sans Plan

Sur mesure: nous consulter





Sui mesure : nous consulter			Anglaise, à coupe perdue						
					PR	RU	NA	CAMP	CHALET
			BRUT	G00 - G02	123,3	97,9		81,7	
	16	220	1	G02	141,8	116,4		100,2	
			2, 3, 4	G02	145,8	120,4		104,2	
			6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	151,8	126,4		110,2	
			5	G00	155,3	129,9		113,7	
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	168,3	142,9		126,7	
Contre-			12	G00	177,3	151,9		135,7	
collé			BRUT	G00 - G02	146,6	116,4		97,1	
			1	G02	165,1	134,9		115,6	
			2, 3, 4	G02	169,1	138,9		119,6	
	22		6, 9, 11, 19(GO2)	G00 - G02	175,1	144,9		125,6	
			5	G00	178,6	148,4		129,1	
			7, 10, 13, 15, 16, 17, 18	G00	191,6	161,4		142,1	
			12	G00	200,6	170,4		151,1	

Prix publics en €HT/m² - Départ usine pour +25m². Si commande < 25m², ajouter une majoration forfaitaire de 350 €..

		Délai théorique d'expédition
	Produit disponible sur stock	48 heures
	Matière disponible sur stock + délai pour la finition	4 semaines
	Matière fabriquée à la commande	4 semaines
	Matière fabriquée à la commande + délai pour la finition	6 semaines
*	En 130 mm et non 140 mm	
**	GO4 impératif et non GO2	

Fabrication « sur mesure » à la commande avec délai: Par mesure de sécurité, il peut y avoir jusqu'à +5% de quantité sur la commande par rapport à la demande initiale.









	~	0	0 0	1	1 00	O	**	Ħ.
G00	G02	Brossé	Brossé fort	Vieilli	Erodé	Satiné	Mat	Nuancé

RÉFÉRENCE		PRIX		
19 - Saint Germain	Massif	Western	23x3 largeurs	95,00€
20 - Saint Michel	Massif	Western	23x3 largeurs	128,50€
21 - Odéon	Massif	Western	23x3 largeurs	128,50€
22 - Austerlitz	Massif	QF3XX	23x180	112,90€









RÉFÉRENCE		PRIX		
23 - Saint Lazare	Massif	OFDVV	23x180	138,00€
23 - Sallit Lazare	Massii	QF3XX	23x160	120,00€
Di Tuilorios	Massif	DU	23x90	134,40€
24 - Tuileries	Massif	RU	23x70	105,00€
25 1 2 1 2 2 2 2 2 2 2	AA:6	DII	23x90	134,40€
25 - Louvre	Massif	RU	23x70	105,00€
8 - Orsay	Massif	CAMP	23x180	123,20€













Descriptifs techniques

		Parquet chêne massif		Parquet chêne contrecollé			
Épaisseur		14 mm	23 mm	16 mm	22 mm		
Couche d'usure	- 111 m	6 mm	9 mm	4,5 mm	7 mm		
Classe usage		33	34	33	34		
Largeurs possibles		70 à 140 mm	50 à 180 mm	140 à	220 mm		
Masse volumique moyenne		650 kg/m³		700 kg/m³	680 kg/m³		
Poids au m²	Å	10 kg/m²	16 kg/m²	12 kg/m²	15 kg/m²		
Coefficient de rétractabilité		radial : 0,15 tangentiel : 0,30					
Siccité	<u></u>	Entre 9	et 11%	Entre	7 et 9%		
Profil			Sans chanfrein GOC	ou avec 2 micro-chanfreins e	en long GO2		
Usinage			Rainures	et languettes en long et en bo	ut		
Classement UPEC		U3sP3E1C1					
Émission de formaldéhyde		E1					
Teneur en pentachlorophénol		< ou = 5ppm					
Aptitude à la classe d'emploi		Classe de 1 - EN 335					
Réaction au feu	*	CFL	-S1	DFL-S1	CFL-S1		
Conditions de mise en oeuvre		DTU 51,2 DTU 51,1 DTU 51,2		DTU 51,2	DTU 51,1 DTU 51,2		
Label NF	NF	OUI pour les choix	PR, RU, NA, CAMP	OUI pour les choix PR, RU, CAMP			
Origine des bois			Chi	êne 100% forêt française			
Contreparement		CP Bouleau 9 plis croisés CP Bouleau 11			CP Bouleau 11 plis croisé		
Éco-certification	PEFC 10:33:54	PEFC 10-32-54					
Fabrication	6 6	100% française dans notre usine de Saint-Amand-En-Puisaye					
Label Parquet de France	Enquests Taylor:	Oui					
Marquage CE		Oui					
Étiquettage sanitaire		A+					
Résistance thermique		0,093m²K°/W 0,132m²K°/W		0,082m²K°/W	0,129m²°/W		
Plancher chauffant hydraulique basse température	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<150mm Compatible<150mm Maximum 130mm Maximum 180mm		Compatible<185mm Maximum 220mm	Non testé Maximum 220mm		
Plancher chauffant éléctrique* basse température	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<150mm Compatible<150mm Maximum 130mm Maximum 180mm		Compatible<185mm Maximum 220mm	Non compatible		
Plancher réversible hydraulique**	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<150mm Maximum 130mm	Non compatible	Compatible<185mm Maximum 220mm	Non compatible		

Le respect des conditions exigées par le DTU est primordial sur ce type de sol :

- NE PAS DÉPASSER LA PUISSANCE SURFACIQUE MAXIMUM NE PAS RECOUVRIR LE SOL
- ** MAXIMUM 5° D'ÉCART ENTRE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE ET CELLE DE L'AIR AMBIANT DE LA PIÈCE

Les accessoires

Accessoires avant pose



Testeur GANN RT600 Pour tester l'humidité de la chape, de l'air et du bois 2 450.00 €/kit

Accessoires pour la pose



Thermo-hydromètre TH7 Avec Mémoire valeurs mini et maxi. 45 €/pièce



Primer Epoxy MBFR - SIKA 0,6 kg/m² pour 1 couche - fut de 10 kg - 2 couches conseillées -252,00 €/kit

POSE A CLOUER LAMBOURDES

LAMBOURDES CHÊNES, traitées, rabotées

25 x 80 - 2kg/ml = 2,50 €/ml $30 \times 80 - 2.5 \text{ kg/ml} = 4.10 \in /\text{ml}$ 35 à 55 x 80 = 7,00 €/ml Autres sections = nous consulter

PLINTHES BRUTES CHÊNES MASSIVES dégraissées, un arrondi, poncées

 $12 \times 68 - 0.65 \text{ kg/ml} = 9.20 €/ml$ 16 x 98 - 1,28 kg/ml = **16,10** €/ml supplément finition = +6,00 €/ml (uniquement vendu avec le parquet assorti)

POSE A COLLER ACCOUFLEX

Colle cordon SIKA - Adheflex - Recharge de 600ml - 300 ml/m² ou 600 ml/m² avec sous-couche Acouflex - 7,80 €/pièce

Pistolet SIKA MK 5C EVO pour recharge 600 ml 44,10 €/pièce



Sous-couche SIKA 5 mm ACOUFLEX PH - carton de 10,08 m² = 11,40 €/m² POSE A COLLER LIEG

Colle spatulable SIKA - poche de 6 kg Adheflex - 1 kg/m² = 6,80 €/kg



Sous-couche liège Dalles de $1000 \times 500 \times 2 \text{ mm} = 5,50 \in /\text{m}^2$ Dalles de $1000 \times 500 \times 4 \text{ mm} = 11,00 \in /m^2$ (conditionnement, nous consulter)

Produit pour la finition

FINITION CHANTIER

Vernis Effet Nature

Bi-composant en phase aqueuse - Bidon 5L -5m²/L = **48** €/L

VERNIS



Vitrificateur polyuréthane satiné BLANCHON Bidon 10L - 10 m²/L 27.30 €/L



HUILES

Huile cire OSMO Mat, satiné ou blanc - Bidon 5L - 20 m²/L 41,50 €/L



Huile Effet Nature

Mono composant en phase aqueuse Bidon 5L - X m²/L = **50.50** €/L

COURANT



Nettoyant pour parquets vernis Bidon de 1L 15,00 €/L



Savon pour parquets huilés Bidon de 1L - 400 m²/L 15,00 €/L



Produit d'entretien vernis satiné BLANCHON Rénovateur satiné - Bidon de 1L - 50 m²/L 20.00 €/L



Produit d'entretien vernis mat BLANCHON Rénovateur metamat - Bidon de 1L - 50m²/L 20,00 €/L



Huile d'entretien incolore universelle en phase aqueuse - Bidon de 1L - 40 m²/L 20,00 €/L



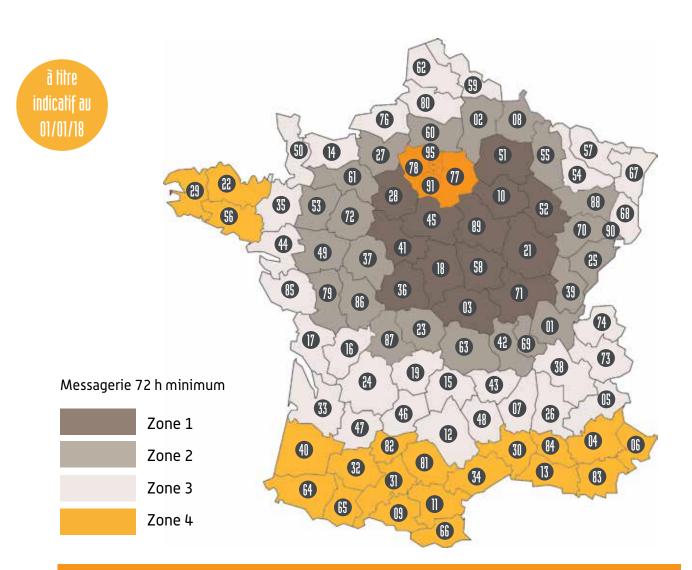
Huile d'entretien incolore traditionnelle solvantée - Bidon de 1L - 40m²/L 20.00 €/L

CIRE



Cire dure CIRANOVA Bidon de 5L - 20 m²/L 22.70 €/L

Participation aux frais de transport



IDF: Livraison quotidienne en porteur hayon. Livraison EXPRESS 24 H selon disponibilité

Prix net sans remise possible, ce service est à la charge et sous la responsabilité du client

Livraison en semi-remorque, déchargement à la charge du client

Merci de nous spécifier lors de la prise de commande s'il y a des conditions spéciales de livraison:

Tout supplément pour manque d'information sur l'adresse, inaccessibilité en semi-remorque ou absence lors de la livraison sera à la charge du client.

Supplément impératif (nous consulter) pour:

- Livraison sur zone avec accès restreint (centres villes piétons, Montagnes, îles)...
- Porteur avec Hayon (marchandise livrée sur trottoir)
- Livraison pour une heure précise sur RDV

	<30 m² - forfait	30 à 49 m²	50 à 99 m²	100 à 199 m²	200 m² et +
IDF	99,00 €	124,00 €	$\textbf{2,20} \in /\textbf{m}^2$	$1,90 \in \mathbf{/m^2}$	Franco
Zone 1	62,00€	105,00 €	1,90 € /m²	$1,70 \in \mathbf{/m^2}$	Franco
Zone 2	94,00 €	124,00 €	3,40 € /m²	2,30 € /m²	Franco
Zone 3	105,00 €	162,00 €	3,60 € /m²	$2,50 \in /m^2$	Franco
Zone 4	124,00 €	210,00 €	4,20 € /m²	$3,00 \in /m^2$	Franco

Les tarifs de transport sont indicatifs au 1er janvier 2018, les taxes sur le transport annoncées ainsi que le coût du gasoil auront une incidence en cours d'année.

Conditions générales de vente

Art. 1 - Objet et champ d'application

1.1. Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par tout acheteur professionnel («le client» ou «l'acheteur») et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes Conditions Générales d'Achat, sauf accord préalable, exprès et par écrit de notre société. Elles ne s'appliquent pas à la vente de produits aux Clients consommateurs non professionnels

par ecrit de notre societe. Elles ne s'appliquent pas a la vente de pro-duits aux clients consommateurs non professionnels.

1.2. Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, confor-mément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles s'appliquent sans exception ni réserve à tous produits fabriqués et commercialisés par notre société, ainsi qu'à la revente d'accessoires et produits pour la pose et l'entretien des parquets en bois naturel. Tout autre document et notamment cata-logues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, pon contractuelle. licative, non contractuelle.

indicative, non contractuelle.

1.3. Conformément à la réglementation, les présentes Conditions Générales de vente sont systématiquement communiquées à tout acheteur qui en fait la demande pour lui permettre de passer commande. Elles sont également accessibles en ligne en téléchargement sur notre Site Internet « www.parquet-beausoleil.fr ».

1.4. Nous nous réservons le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ticulières.

1.5. Nous pouvons en outre, être amenés à établir des Conditions Générales de Vente Catégorielles, dérogatoires aux présentes Conditions Générales de Vente, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente Catégorielles s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères. 1.6. Les présentes Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications à tout moment, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur au jour de la passation de commande.

1.7. Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquenent par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions Générales de Vente, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

- ment par l'autre partie a l'une quelconque des obligations visees dans les présentes Conditions Générales de Vente, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

 Art. 2 Commandes
 2.1. Définition Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits, accepté par notre société, accompagné du règlement éventuellement exigible en application des articles 2.6 et 5 ci-après.
 2.2. Devis Sauf urgence particulière ou vente isolée d'accessoires ou produits destinés à la pose ou à l'entretien des parquets, toute commande fait l'objet d'un devis préalable, établi gratuitement par notre société et remis à l'acheteur par tout moyen de communication écrite souhaité. Il ne sera fait aucun devis par téléphone. Nos devis sont valables 30 jours, dans la limite des stocks disponibles. Il apparient au client de vénifer l'exactitute des informations figurant sur le devis avant de l'accepter et de signaler immédiatement toute erreur. La commande résulte de l'acceptation expresse du devis par le client, sans modification. L'acceptation du devis par courrier téléphone n'est pas valable, seule la signature du devis par courrier téléphone n'est pas valable, seule la signature du devis par l'acheteur avec la menion manuscrite «bon pour accord» et le cachet commercial féra foi et vaudra commande au sens de l'article 2.1. Lorsque l'acheteur est une personne morale, le signataire, s'il n'est pas le représentant légal, est présumé être dûment habilité à engager ladite personne morale.
 2.3. Modification Dès acceptation de la commande par nos soins, dont la confirmation est adressée au client par courrier postal ou télécopie, celle-ci présente un caractère irrévocable. Toute demande de modification de la composition ou du volume ne pourra être prise en compte par notre société que s'il ne sur par sons pour par par société de la commande par le client après son acceptation par notre société moins de 3 jours avant la date prévue pour la fourniture des produits commandes par le clien

et par écrit.

2.5. Quantité - Compte tenu de la grande diversité de longueurs de

au pix serà du par le ciient, saut accord particulier de notre part, expres et par écrit.

2.5. Quantité - Compte tenu de la grande diversité de longueurs de nos parquets et de l'optimisation de nos stocks, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude avant d'avoir préparé la commande, le volume total en mètres carrés que notre société devra fournir pour correspondre au plus près du volume souhaité par le client. De plus, pour les commandes specifiques «sur mesure» (notamment parquets bruts et finis usine), la quantité produite et livrée peut s'avérer supérieure jusqu'à 5% par rapport à la quantité commandée. De ce fait, le montant qui sera facture peut différer par rapport au devis dans cette proportion. Le client, en professionnel avisé, déclare être parfaitement conscient de cette contrainte et déclare l'accepter et renoncer à réclamer à notre société une réduction du prix ou une quelconque indemnité.

2.6. Garantie de solvabilité - Toutes les commandes que nous acceptons d'exécuter le sont, compte tenu du fait que le client présente les garanties financières suffisantes, et qu'il réglera effectivement les sommes dues à leur échéance. Aussi, si notre société a des raisons sérieuses de craindre des difficultés de paiement de la part du client à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, notamment par une diminution de la couverture de garantie de notre organisme d'assurance-crédit, ou encore si le client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le client, de garanties su profit de notre société. En cas de refus par le client de ces conditions, notre société pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le client ne puisse arquer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité. De même, dans le cas où un client passe une commande à notre société pour a refuser d'honorer la commande à notre société pour ra ses que l

Art. 3 - Livraisons
3.1. Définition - Il faut entendre par livraison soit l'enlèvement à notre entrepôt par le client des marchandises commandées, soit la délivrance par nos soins, à nos transporteurs, des dites marchandises.
3.2. Délais - Sauf indication contraire dans la confirmation de commande, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment des aléas de production, de la disponibilité des produits en stock ou chez nos fournisseurs, des

transporteurs ou encore de l'ordre d'arrivée des commandes. Notre société s'efforcera néanmoins de respecter les délais et d'exécuter les commandes, sauf dans les cas de force majeure ou de circonstances hors de son contrôle, visés à l'article 8.

hors de son contrôle, visés à l'article 8.

3.3. Retards - Tout retards de moins de 30 jours par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société. En cas de retard d'au moins 30 jours, non justifiés par l'une des causes visées à l'article 3.2. ci-dessus, le client pourra résilier la commande suivant les modalités prévues à l'article 8.3. Toute somme versée à la commande lui serial soles rempoursée dans un délai mayarque de à la commande lui serait alors remboursée dans un délai maximum de a la commande lui serait aiors remboursee dans un deala maximum de 14 jours. En tout état de cause, un retard de livraison, quelle qu'en soit la cause, ne saurait donner lieu à dommages et intérêts. Les clauses pénales figurant sur les documents commerciaux de nos clients à cet égard nous sont inopposables.

3.4. Lieu - Le lieu de livraison est soit notre entrepôt en cas d'enlèvement direct des marchandises par le client, soit l'adresse indiquée par le client au moment de sa commande. La délivrance et la remise des reduits ouvront avoir lieu en tout surte lieu désigné par l'acheteur.

le client au moment de sa commande. La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par l'acheteur, sous réserve d'un préavis de 3 jours, aux frais de ce dernier. De même, en cas de demandes particulières de l'acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, diment acceptées par écrit par notre société, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

3.5. Risques - Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la livraison, telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus. Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Toute livraison n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée acceptée par le client. La responsabilité de notre société ne peut en aucun cas être mise en cause pour des faits, survenus en cours peut en aucun cas être mise en cause pour des faits, survenus en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même si elle a choisi

3.6.Vices apparents - Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis-à-vis du transporteur, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamaation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec AR, dans le délai de 3 jours prevu à l'article 3.4. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés, notre société sersevrant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place. La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès et par écrit de notre société. Les fais de retour ne seront à notre charge que dans le cas où un vice appa-3.6.Vices apparents - Sans préjudice des dispositions à prendre par le client sans racción pleatable explies et par ectric de inote societe. Es fiais de retour ne seront à notre charge que dans le cas où un vice appa-rent, ou des manquants, est effectivement prouvé. Seul le transporteur choisis par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés. Le client ne pourra demander à notre société que le rem-placement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande. La réclamation effectuée par l'acquiéreur dans les conditions commande. La réclamation effectuée par l'acquéreur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le client des marchandises concernées aux échéances convenues.

Art. 4 - Tarif - Prix

4.1. Tarifs - Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, figurant dans le devis adressé au client. Ces tarifs sont fermés et non révisables pendant leur préode de validité.

4.2. Prix - Les prix sont nets et HT, départ usine, TVA au taux en vigueur, transport en sus. En cas de modifications ultérieure du taux de TVA, le nouveau taux sera automatiquement répercuté sur la facture. Les prix ne comprennent pas les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'acheteur.

Art.5 - Modalités de règlement

Art.3 - Modalites de reglement . Nos conditions de réglement sont les suivantes, sauf accord spécifique ; pour toute première commande d'un nouveau client, il sera exigé un paiement comptant de la totalité du montant TTC de la commande portant sur des produits en stock. S'agissant des produits nécessitant une fabrication spécifique, aucune commande ne sera acceptée à défaut de réglement, par chèque ou virement bancaire, d'un acompte de 30% du montant total HT de la commande. Sera considéré comma nouveau client pour l'application de la présente clause tout acompte de 30% du montant total H1 de la commande. Sera considére comme nouveau client, pour l'application de la présente clause, tout acheteur n'ayant passé aucune commande de produits (en excluant l'achat isolé d'accessoires et produits de pose et d'entretien) auprès de notre société au cours des 12 mois précédents. A partir de la deuxième commande, et sous réserve des despositions de l'article 2.6, un acompte de 30% du montant total H1 de la commande ne sera exigé que pour les commandes de produits spécifiques «sur mesure». Dans tous les cas, le solde est exigible en un seul règlement, dans les 20 juives de la livarison des produits commandés per chèque.

mesure». Dans tous les cas, le solde est exigible en un seul reglement, dans les 30 jours de la livraison des produits commandés, par chèque bancaire, virement bancaire, traite ou LCR. Seul l'encaissement effectif sera considéré comme valant complet paiement. Les règlements par carte bancaire ne sont pas acceptés. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé, sauf accord particulier. L'acompte ne peut en aucun cas être qualifié d'arrhes.

pour regiement anticipe, sauf accord particulier. L'acompte ne peut en aucun cas être qualifié d'arrhes.

5.2. Non-paiement - Tout montant TT non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de péna lités fixées au plus fort des deux taux suivants: trois fois le taux d'intérêt légal ou 12%. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du client. Nous nous réservois en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours ou de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au client défaillant. Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. Nous nous réservois le droit de lui demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Art.6 - Réserve de propriété 6.1. Le transfert de propriété de

Art.6 - Réserve de propriété
6.1. Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement.
6.2. De convention expresse, notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et notre société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours résolution des ventes en cours.

résolution des ventes en cours.

6.3. Le client ne pourra revendre ses produits non payés que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise, et ne peut en aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur ses stocks impayés. 6.4. En cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation des biens, les commandes en cours seront automatiquement annulées, et notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises en tock.

chandises en stock.

6.5. La présente clause de réserve de propriété n'empêche pas que les

risques des marchandises soient transférés à l'acheteur dès l'enlève-ment ou leur délivrance au transporteur par notre société. L'Acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit de notre société, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraisons. A défault, nous serions en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

Art.7 - Garanties légales et contractuelles 7.1. Nature - Notre société garantit ses produits contre leur non-conformité à la commande et les vices cachés, conformément à la loi, les usages, la jurisprudence, et d'ans les conditions suivantes. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits issus de notre société qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par notre société et cesse si celui-ci est revendu, altéré, transformé ou modifié. Les accessoires produits de pose et d'entretien revendus par notre société bénéficient de la garantie du fabricant qui devra être exercée directement aurpès de celui-ci par l'acheteur.

celui-ci est revendu, altere, transforme ou modifie. Les accessoires et produits de pose et d'entretien revendus par notre société bénéficient de la garantie du fabricant qui devra être exercée directement aurpès de celui-ci par l'acheteur.

7.2. Durée - Les produits fabriqués par notre société bénéficient d'une garantie contractuelle d'une durée de 72 heures à compter de la date de livraison, couvrant leur non-conformité à la commande (erreurs de livraison, couvrant leur non-conformité à la commande (erreurs de livraison, manquants, etc.), et pendant 10 ans tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés, non susceptible d'être décelé avant son utilisation et les rendant impropres à leur destination.

7.3. Limites - La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice. Notre société remplacera ou fera réparer les produits sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'oeuvre et le transport. Le remplacement des produits ou pièces défectueux n'auras pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

7.4. Exclusions - Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence, condition de stockage inaproproiée ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur, comme en cas d'usure normale du produit ou de force majeure. La garantie ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance. Le fait pour le client d'incorporer les produits livrés (pose des parquets, bardages...) annuel la garantie. Le bois est une matière naturelle présentant de nombreuse produits livrés (pose des parquets, bardages...) annuel la garantie. Le bois est une matière naturelle présentant de nombreuse nuances et singularités qui ne constituent pas des défauts. Les finitions interagissent chimiquement être mis en oeuvre selon les normes produits livrés (pose des parquets, bardages...) annuel l

sible sa reclamation de photographies. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.

Art.8 - Force majeure

8.1. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les évènements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonnter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant notre société de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de notre société ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidénies, les barrières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable à nos fournisseurs.

8.2. Dans de telles circonstances, notre société préviendra le client par écrit dans les 24 heures de survenance des évenements, le contrat laint notre société et el client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'évènement.

8.3. Si l'évènement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et son client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

Art.9 - Données nominatives

Art. 9 - Données nominatives
9.1. Notre société peut être amenée à collecter et conserver dans ses fichiers informatiques des informations personnelles relatives à ses clients, dans la stricte mesure où une telle conservation est nécessaire pour le traitement de la commande en cours ou des commandes ultérieures et en tout état de cause pendant une durée maximum de 10 ans

ans. . Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant, en écrivant à notre société, avec mention de ses nom, prénom et adresse. Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données le

9.3. Notre société s'oblige à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles concernant le client sans son autorisation écrite.

Art.10 - Propriété intellectuelle

Art.10 - Propriété intellectuelle
Notre société, ou ses partenaires, est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés, même à la demande du client, en vue de la vente de ses produits, ainsi que des photographies, schémas, dessins, logos, et d'une manière générale de tous les contenus visuels et sonores figurant dans ses catalogues, sa documentation commerciale et son Site Internet. Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse, ecrite et préalable de notre société, qui peut subordonner son accord à une contrepartie financière.

Art.11 - Litiges - Élection de domicile - Droit applicable

11.1. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal de commerce de NEVERS.

11.2. L'élection de domicile est faite par notre société en son siège social et par le client à son adresse indiquée au moment de sa com-

mande. 11.3. De convention expresse entre les parties, les présentes Condi-tions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.





PARQUETERIE BEAU SOLEIL

Le Beau Soleil 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE Fél : 03 86 39 56 00 - Fax : 03 86 39 56 05 contact@parquet-beausoleil.fr